



AVIS ATTRIBUTION DE RESULTAT DE LA PREMIERE PHASE
DU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT (N°07/2025)

N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 099836068204435

EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 46 DE LA LOI N° 23-12 DU 5 AOUT 2023 FIXANT LES REGLES GENERALES RELATIVES AUX MARCHES PUBLICS, ET LE DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015, PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS ET DES DÉLÉGATIONS DU SERVICE PUBLIC NOTAMMENT L'ARTICULE 65 L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'EL TARF, INFORME L'ENSEMBLE DES SOUSMISSIONNAIRES AYANT PARTICIPÉ AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT POUR L'ÉTUDE ET SUIVI DE LA RÉALISATION DE 200 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS AVEC VRD A TRAVERS LA WILAYA D'EL TARF PROGRAMME 2026, ET APRES ANALYSE ET EVALUATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES PRESELECTIONNER DANS LA 1ERE PHASE REPARTIS COMME SUIVANTES :

البرنامج	المشروع	المتعهد	نقطة تقنية/30	البرنامج	المشروع	المتعهد	نقطة تقنية/30
200 LOGTS LPL 2026	LOT 02 logts 50 Ram souk oued) (hout	laadjama djalel hamda	27.50	200 LOGTS LPL 2026	LOT 01 50logt Ain Kerma	groupement boukhari+berket	27.50
		groupement+lebza+arabi	23.00			groupement+lebza+arabi	23.00
		faci med lamine	29.00			djemal djamel	26.00
		tahri amir	20.00			groupement ben hamed+belkhiri+ belei	29.00
		groupement boukhari +berkette	27.50		LOT 03 LOG 60 Berihene	moussaoul fateh	28.50
		groupement tounsi+oudadi	22.00			groupement+lebza+arabi	23.00
		bouchehda houssem eddine	28.00			faci med lamine	29.00
		groupement ben hamed+belkhiri+ belei	29.00			tahri amir	20.00
	LOT 04 logt 40 Brihene	moussaoui fateh	28.50			groupement ART DESIGN	30.00
		derkaoul rachida	24.50			laadjama djalel hamda	27.50
		tahri amir	20.00			groupement tounsi+oudadi	22.00
		groupement tounsi+oudadi	22.00			groupement ben hamed+belkhiri+ belei	29.00
		groupement haridi+sahli+tamrabet	23.50			groupement haridi+sahli+tamrabet	23.50
		bouchehda houssem eddine	28.00			bouchehda houssem eddine	28.00
		groupement haridi+sahli+tamrabet	29.00			groupement souilmi+djemili	22.50
		groupement souilmi+djemili	22.50				

. LES BUREAUX D'ÉTUDES QUALIFIÉS POUR LA DEUXIÈME PHASE SONT INVITÉS À REMETTRE LEURS OFFRES DE PRESTATION ET OFFRE FINANCIER LE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉ DANS DÉLAI DE DIX (10) JOURS À COMPTER DE LA PREMIÈRE PARUTION DU PRÉSENT AVIS DANS L'UN DES QUOTIDIENS NATIONAUX OU LE BULLETIN OFFICIEL DES MARCHÉS DE L'OPÉRATEUR PUBLIC BOMOP). LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXÉE AU DERNIER JOUR DU DÉLAI FIXE AVANT 12H 00. SI CE JOUR COÏNCIDE AVEC UN JOUR FÉRIÉ OU UN JOUR DE REPOS LÉGAL, LA DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES EST PROROGÉE JUSQU'AU JOUR OUVREABLE SUIVANT L'OUVERTURE DES PLIS S'EFFECTUERA EN SÉANCE PUBLIQUE AU SIÈGE DE " L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA D'EL TARF LE JOUR CORRESPONDANT À LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES À 14H 00

LE PRÉSENT AVIS TIENT LIEU D'INVITATION AUX SOUSMISSIONNAIRES POUR ASSISTER À L'OUVERTURE DES PLIS

LA DIRECTION GENERALE